



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZERE

AIRE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ **LE GUIDE**



PRÉVENIR



COMPOSTER



TRIÉR



COLLECTER

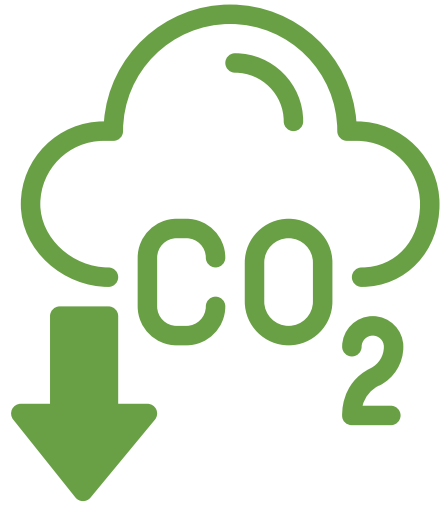


La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer

POURQUOI COMPOSTER ?



ECOLOGIQUE

- Je réduis le volume de mes ordures ménagères et empêche des pollutions lors du traitement.
- J'évite le transport des biodéchets qui sont constitués en moyenne de 80% d'eau.
- En compostant, je restaure le cycle naturel de la matière organique en redonnant à la terre ce qu'elle a donné et j'agis contre le changement climatique.



ECONOMIQUE

- En baissant le volume de mes ordures ménagères, j'agis sur le coût de collecte et de traitement de mes déchets et j'influe sur les dépenses du service public de gestion des déchets.
- En compostant, je produis un compost assurant le retour au sol de la matière organique et m'évitant l'achat en jardinerie.



SOCIAL

- L'aire de compostage partagé est un lieu de partage et d'échange. Elle me permet de rencontrer mes voisins et de participer à un projet collectif.
- Je peux devenir référent de site et assurer une mission citoyenne.

COMMENT ÇA MARCHE ?



3

BAC DE MATURATION

plus aucun apport ne doit être effectué dans ce contenant. La matière est laissée au repos en vue de sa décomposition par la macrofaune du compost.



1

BAC DE MATIÈRE SÈCHE

Ce module contient la matière sèche (broyat/structurant) pour maintenir l'équilibre au sein du compost et assurer le maintien de l'air dans la matière.

Il ne doit jamais être vide.



2

BAC D'APPORT

C'est dans ce bac que l'on apporte les biodéchets frais. un apport de structurant doit être fait à chaque apport de biodéchets (50/50). Une fois rempli, un retournement doit être réalisé.

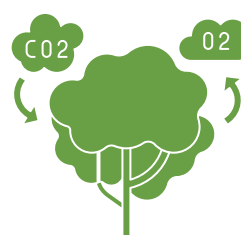
4 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



**PRÉDÉCOUPER
LES BIODÉCHETS**



**ÉQUILIBRER
LES APPORTS**



**APPORTER DE
L'OXYGÈNE**



**ASSURER UNE
BONNE HUMIDITÉ**

LES BIODÉCHETS AUTORISÉS



Fruits et légumes
(épluchures, peaux de bananes, agrumes, etc.)



Coquilles d'oeufs écrasées



Marc de café et sachet de thé



Produits laitiers



Restes de repas végétales, animales et céréales
(pains en morceaux)



Coques de fruits secs concassés



Serviettes en papier, essuie-tout
(en petites quantités)



Petits déchets verts
(fleurs fanées, feuilles, entretien jardinières, etc.)



INTERDITS



Litières



Os et coquillages



Emballages plastiques et biodégradables



Déchets verts : tontes, branches, etc.



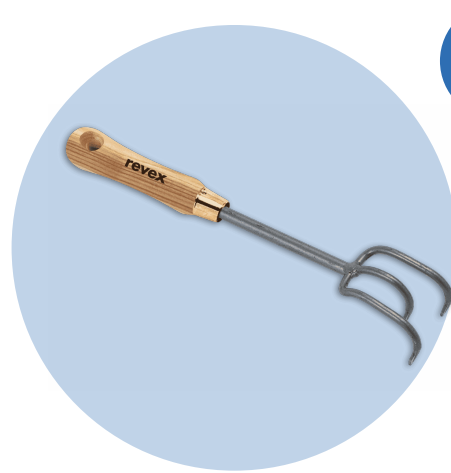
Cendres et poussières

LES BONNES GESTES



1 JE DÉPOSE MES BIODÉCHETS DANS LE BAC D'APPORT

Préalablement, j'ai trié mes déchets organiques en respectant les consignes de tri et je les ai prédécoupé en morceaux afin d'optimiser la phase de décomposition.



2 JE MÉLANGE LA PARTIE SUPÉRIEURE

J'utilise la griffe à disposition sur le site et brasse mon apport avec la matière déjà présente à la surface pour apporter de l'oxygène.



3 J'AJOUTE LA MATIÈRE SÈCHE

je prélève dans le bac de structurant, une portion de broyat (autant que mon volume de biodéchets) et je recouvre mon apport.

Astuce : j'utilise mon bioseau comme outil de mesure.

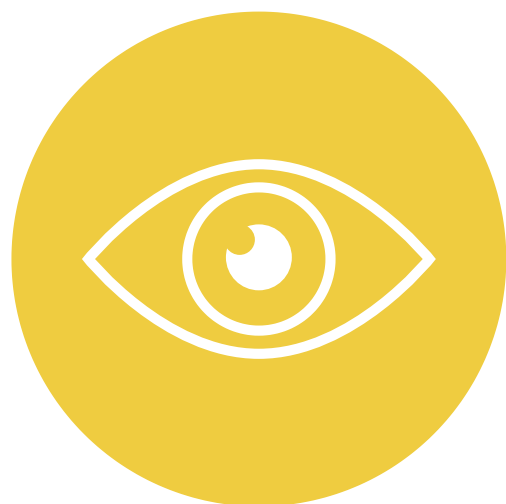


4 JE FERME LE COUVERCLE

En cas de dysfonctionnement, je prévient le référent du site et/ou le Syndicat.

COMMENT UTILISER LE COMPOST PRODUIT ?

En règle générale, le compost produit sur un site de compostage partagé peut être utilisé après minimum 6 mois de maturation. Comment savoir quand l'utiliser ?



**IL EST DE COULEUR
SOMBRE**



**IL A UNE ODEUR
DE SOUS-BOIS**



**IL PRÉSENTE UNE TEXTURE
UNIFORME ET HOMOGÈNE**

LE COMPOST PEUT S'UTILISER À DIFFÉRENTS STADES DE MATURATION :

COMPOST JEÛNE – 6 À 8 MOIS : UTILISATION EN PAILLAGE

La matière continue de se décomposer au sol et distribue des éléments nutritifs tout en permettant une légère couverture du sol (= moins d'arrosage, occultation, protection aux aléas climatiques, etc...).

En complément, les déchets verts du jardin sont de très bons supports de paillage (tontes de gazon, feuilles mortes, broyat de végétaux, etc...) mais attention à la faim d'azote (= blocage de la croissance des plantes).

A UTILISER DE PRÉFÉRENCE AU PRINTEMPS OU DÉBUT D'AUTOMNE.

COMPOST MATURE – 8 À 12 MOIS : UTILISATION AU SOL DANS LE JARDIN OU EN REMPOTAGE

Dans le jardin, déposer le compost à la surface du sol et griffer pour l'incorporer à la terre.

Ou
en mélange avec du terreau en rempotage (1/3 de compost pour 2/3 de terreau). Il peut être nécessaire de tamiser la matière.

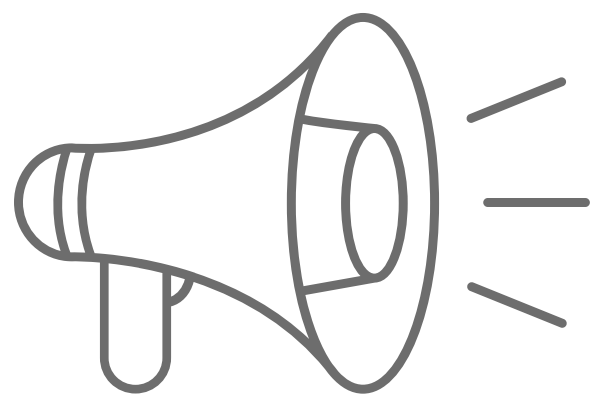
A UTILISER À L'AUTOMNE OU EN DÉBUT DE PRINTEMPS.



**ATTENTION CERTAINES PLANTES NE NÉCESSITENT PAS D'APPORTS DE COMPOST : AIL, OIGNON, ÉCHALOTE...
AU CONTRAIRE, D'AUTRES PLANTES SONT EXIGEANTES : 3 À 5 KG DE COMPOST/M² : TOMATES, COURGES, RHUBARBES**

DEVENIR RÉFÉRENT DE SITE

Dans le cadre de son fonctionnement, un site de compostage nécessite un suivi régulier afin de garantir le bon déroulement et les bonnes pratiques. Ainsi, les agents communaux seront investis dans cette fonction de contrôle mais nous recherchons également des personnes bénévoles qui souhaitent s'impliquer en devenant référent de site. Le Syndicat vous accompagnera et vous formera à cette mission. Les tâches pour assurer le bon fonctionnement du site sont :



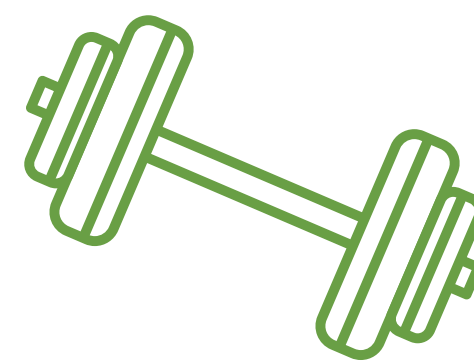
**COMMUNIQUER LES BONNES
PRATIQUES DE COMPOSTAGE**



**VEILLER AU BON DÉROULEMENT
DU COMPOSTAGE**



**CONTRÔLER LE NIVEAU DE
MATIÈRE SÈCHE**



**PARTICIPER AU RETOURNEMENT ET
À LA DISTRIBUTION DU COMPOST**

